

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 83401672.7

51 Int. Cl.³: **A 63 F 3/06**
B 43 K 29/00

22 Date de dépôt: 17.08.83

30 Priorité: 20.08.82 FR 8214383

43 Date de publication de la demande:
04.04.84 Bulletin 84/14

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

71 Demandeur: Bollini, Roger
29 Rue de la République
F-78650 Beynes(FR)

72 Inventeur: Bollini, Roger
29 Rue de la République
F-78650 Beynes(FR)

54 **Dispositif permettant de contrôler rapidement les grilles du "Loto".**

57 L'invention concerne un dispositif permettant de contrôler rapidement les grilles du loto, présentant un stylo à bille, incorporé dans son manche mobile (7) et une pince (3) permettant sa fixation dans une poche, de la même façon qu'un stylo à bille.

Il est constitué, d'un capuchon (1) sur lequel est imprimé une grille de loto (2), recouverte d'une pince (3) en plastique transparent servant d'écran de contrôle (4) et de butée (5), fixée à son extrémité sur le capuchon (1) par un collage (6). le manche mobile (7), qui permet de maintenir le dispositif est muni à une extrémité d'une pointe stylo à bille (8) à encre noire, permettant à l'utilisateur d'encadrer sur l'écran de contrôle (4) les numéros vus par transparence et correspondants aux numéros gagnants du loto.

L'utilisateur en glissant son bulletin de loto sous la pince (3) servant d'écran de contrôle et de butée, peut contrôler rapidement la grille du loto, chaque croix encadrées définies un numéro gagnant, une gomme (9) incorporée à l'autre extrémité du manche (7), permet à l'utilisateur d'effacer les encadrements portés sur l'écran de contrôle (4), afin de renouveler l'opération.

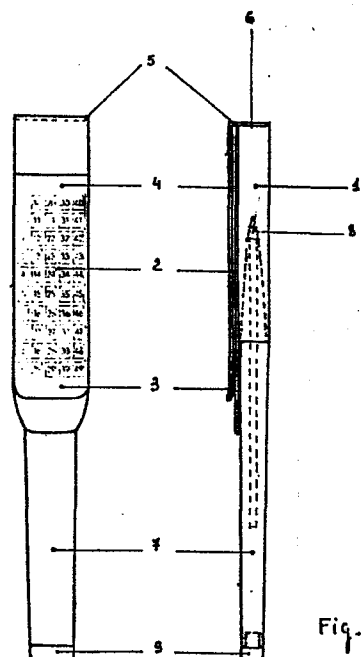


Fig. 1

Fig. 2

DESCRIPTION

1

La présente invention concerne un dispositif pour contrôler rapidement les grilles du loto.

Sa particularité, réside dans le fait qu'un stylo à bille est incorporé dans son manche, ce qui permet à l'utilisateur de cocher
5 les grilles du loto lors de l'établissement de son jeu et qu'une pince servant d'écran de contrôle permet de ranger le dispositif dans une poche, de la même façon qu'un stylo à bille.

Le dispositif selon l'invention, est constitué d'un capuchon (1), dont la forme de réalisation selon la figure (1 et 2),
10 permet de fixer le manche (7) et d'imprimer sur sa face avant une grille numérotée (2) de 1 à 49, de même dimension que les grilles représentées sur un bulletin de loto.

Une pince (3) en matière plastique transparente servant d'écran de contrôle (4) et de buttée (5), de forme définie
15 par la figure (2), vient recouvrir la face avant du capuchon (1) permettant de voir par transparence la grille numérotée (2) imprimée sur le capuchon (1). La pince (4) est fixée au capuchon (1) par un collage (6) défini sur la figure (2).

Le manche qui est mobile (7) et de forme définie par la figure
20 (1 et 2), se fixe par une extrémité au capuchon (1), dans un logement prévu à cet effet, et permet de maintenir dans la main le dispositif pour procéder à un contrôle. Le manche (7) est muni à une extrémité d'une pointe de stylo à bille (8) à encre noire, maintenue en force dans un logement prévu à cet effet, et permettant
25 à l'utilisateur d'encadrer sur l'écran de contrôle (4) les numéros de la grille (2), vus par transparence et correspondants aux numéros gagnants du loto.

Pour effectuer un contrôle, il faut glisser le bulletin du loto sous la pince (3), ajuster la grille à contrôler avec l'écran de
30 contrôle (4), en mettant en butté le bulletin du loto contre la buttée (5). Le contrôle peut se lire ainsi, toutes croix effectuées sur la grille à contrôler se trouvant encadrées, définies un numéro gagnant.

Pour contrôler les autres grilles situées sur le bulletin du loto,
35 il suffit de faire glisser son bulletin à gauche ou à droite suivant besoin et de procéder de manière identique définie ci-dessus.

Une gomme (9) maintenue en force dans un logement prévu à cet effet à une extrémité du manche (7), permet d' effacer les encadrements portés sur l'écran de contrôle (4) afin de permettre de renouveler l'opération.

- 5 Le dispositif est réutilisable après chaque usage jusqu'à dégradation due à une usure normale en fonction de l'utilisation.

Le capuchon (1), la pince (3), le manche (7) du dispositif, peuvent être réalisés en matière plastique en trois opérations distinctes de moulage par injection.

- 10 La gomme (9) peut être moulée suivant une technique classique
La pointe du stylo à bille (8) peut être préfabriquée.

La grille numérotée (2) peut être réalisée suivant une impression classique permettant d'imprimer sur de la matière plastique.

- 15 Le dispositif est plus particulièrement adapté au contrôle des grilles du loto.

1) Dispositif pour contrôler les grilles du loto caractérisé en ce qu'il comporte, un capuchon (1) dont la forme de réalisation suivant la figure (1 et 2) permet d'imprimer une grille numérotée (3) de 1 à 49 sur sa face avant, une pince en matière plastique transparent est fixée sur le capuchon (1) par un collage (6), un logement prévu dans le capuchon (1) permet de recevoir un manche mobile (7), muni à une extrémité d'une gomme et à une autre extrémité d'une pointe de stylo bille.

2) Dispositif selon revendication 1 caractérisé en ce que la pince (3) est en matière plastique transparent rigide et qu'elle présente un écran de contrôle (4) et une butée (5).

3) Dispositif selon revendication 1 ou la revendication 2 caractérisé en ce que l' écran de contrôle (4) permet de visualiser par transparence la grille numérotée (3) ainsi que la grille du loto à contrôler, et permet d'inscrire en sa surface des encadrements à l'aide de la pointe de stylo à bille (8).

4) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la butée (5) permet l'ajustement des grilles de loto à contrôler avec l' écran de contrôle (4) .

5) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le manche (7) est mobile, qu'il permet de maintenir le dispositif dans la main , qu'il est muni à une extrémité d'une pointe de stylo à bille (8) et à une autre extrémité d'une gomme (9), dans des logements prévus à cet effet.

6) Dispositif selon l' une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la pointe du stylo à bille (8) est fixée au manche (7), et permet d'inscrire en encre noire des encadrements sur l' écran de contrôle (4) .

7) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la gomme (9) fixée au manche (7) permet d' effacer les encadrements inscrits sur l'écran de contrôle (4) .

8) Dispositif selon l'une des quelconques revendications précédentes caractérisé en ce que le capuchon (1), la pince (3), le manche (7) peuvent être réalisés en matière plastique rigide.

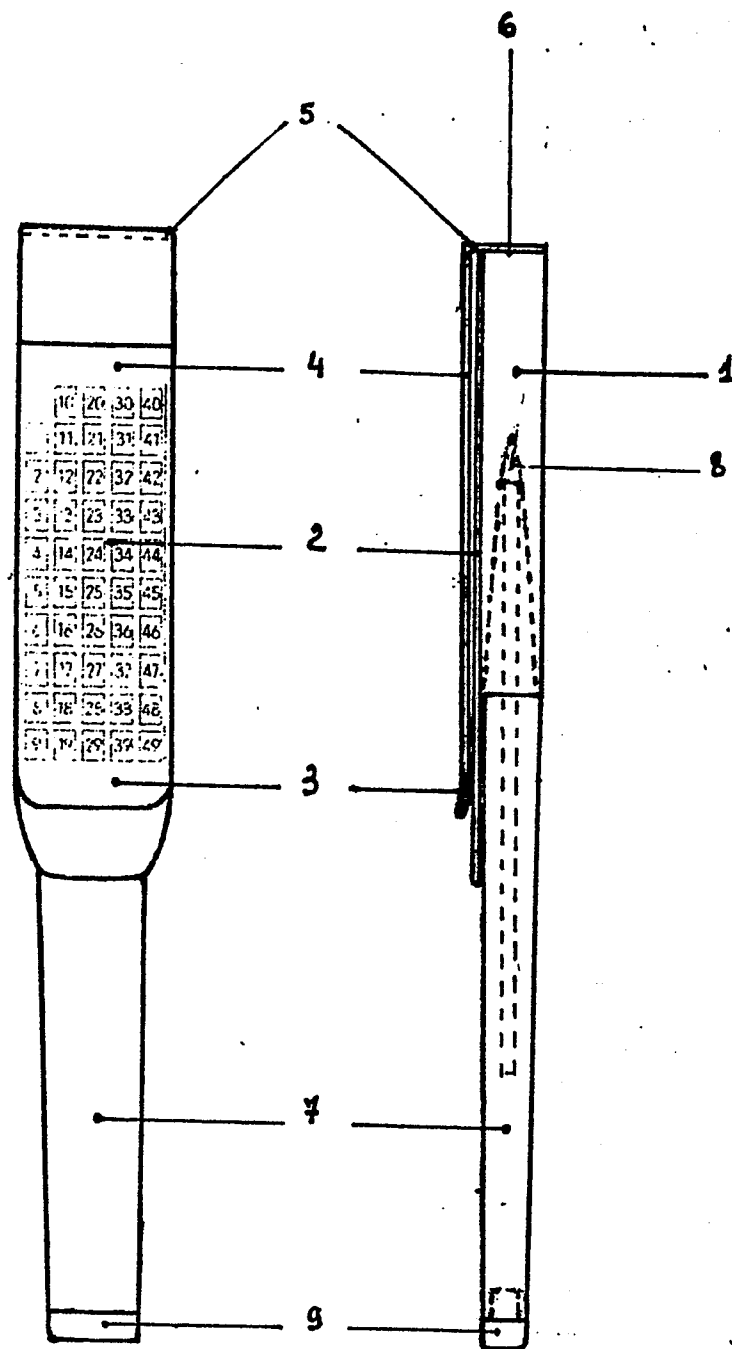


Fig-1

Fig.2



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0104969

Numéro de la demande

EP 83 40 1672

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
A	FR-A-2 450 116 (SOURNIES) * En entier *	1-3,5	A 63 F 3/06 B 43 K 29/00
A	US-A-3 961 852 (PARRY)		
A	BE-A- 510 262 (DUBINER)		
A	GB-A- 747 799 (NORD)		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
			A 63 F B 43 K
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 21-11-1983	Examineur STEENBAKKER J.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	